

Anthropologie et Sociétés



Dominique GAUCHER : Le maternage mal salarié. Travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983, 259 p., tableaux, biblio.

Colette Lachance

Volume 9, numéro 3, 1985

Parentés au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006304ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006304ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, C. (1985). Compte rendu de [Dominique GAUCHER : Le maternage mal salarié. Travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983, 259 p., tableaux, biblio.] *Anthropologie et Sociétés*, 9(3), 266–268. <https://doi.org/10.7202/006304ar>

l'a fait remarquer. On peut également regretter l'absence de référence aux sociétés du « socialisme réellement existant », alors que R.E. Pahl a montré la pertinence d'une comparaison.

Ce livre est cependant passible d'un reproche nouveau : à force de référer au changement global d'une société (ou État, ou nation : on a parfois l'impression que Castells brouille les distinctions) afin de montrer comment le m.s.u. s'y intègre – ce qui est légitime – Castells en vient à faire de la « société globale » l'alpha et l'oméga de l'explication – ce qui est moins convaincant. Par exemple, afin d'expliquer pourquoi le mouvement madrilène a re-développé et parfois recréé de toutes pièces des formes culturelles populaires (fêtes de quartier, danses, etc.) est-il satisfaisant de dire que ça c'est toujours passé comme ça en Espagne et que « this has been the Spanish way » (p. 325) ? Comme le dit la phrase célèbre, il ne faut pas confondre le contexte et l'explication. L'évolution de l'anthropologie culturelle devrait nous montrer qu'on n'utilise pas impunément un terme aussi chargé de sens que celui de culture. À trop le faire, on risque la rhétorique.

Évidemment, de telles critiques ne diminuent pas l'intérêt de ce livre important. Il est à espérer (ou à attendre) qu'il suscite un débat, car il amène un peu d'air frais dans l'analyse des mouvements sociaux, qui étouffe sous le poids de la « privation relative » et de la « mobilisation des ressources ». Mais, comme le concède l'auteur, ce livre représente le stade actuel d'une réflexion en cours, non la fixation d'une clôture théorique.

Pierre-André Tremblay
Département d'anthropologie
Université Laval

Dominique GAUCHER : *Le maternage mal salarié. Travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier*, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1983, 259 p., tableaux, biblio.

On attribue à bien des événements, phénomènes et institutions la qualité d'être le miroir de notre société, et la condition des femmes sur le marché du travail n'échappe pas à cette règle. Certains modèles de socialisation montrent une telle pérennité qu'ils se transposent d'une structure à une autre sans changer d'un iota les éléments qui la sous-tendent. À tel point qu'il ne semble pas possible d'envisager de vision nouvelle sans bouleverser les acquis très souvent pris pour des privilèges. Dominique Gaucher dans son livre *Le maternage mal salarié* rend compte de la situation des travailleuses de la santé dans nos hôpitaux québécois. Bien qu'elle prenne le couple médecin / infirmière comme modèle, l'ensemble de la main-d'œuvre féminine travaillant en milieu hospitalier y est étudié.

Les femmes sont plutôt cantonnées dans des secteurs d'emploi particuliers et lorsqu'elles partagent les mêmes genres d'activités avec la gent masculine, le principe « à travail égal, salaire égal » n'en est pas pour autant respecté. Comme le souligne un auteur cité dans le texte, ce principe « risque de demeurer longtemps une formule incantatoire » (p. 18). Dans certains cas l'obtention de la parité salariale ne garantit pas l'abolition du clivage sexuel; des tensions persistent au niveau de l'organisation du travail. Alors pourquoi en est-il ainsi ?

L'hypothèse de Gaucher est « qu'il existe des modèles sociaux définissant les genres masculin et féminin dont les éléments structurels servent à l'établissement de normes dans la répartition des tâches et l'attribution d'une valeur à celles-ci; ces modèles et leurs

crystallisations dans la réalité sociale fonctionnent en constante imbrication, ce qui rend la perception de leurs contours respectifs difficile » (p. 22-23).

L'obstacle à l'égalité dans la rémunération naît de la division sexuelle du travail. À l'embauche, plusieurs facteurs d'évaluation touchent autant les femmes que les hommes : scolarité, expérience, âge, qualités physiques ou autres... Pourtant d'autres facteurs viennent déjà créer un écart entre les femmes et les hommes lorsqu'on mesure le processus de production, le nombre et la force politique des travailleurs ainsi que l'offre et la demande. Quand on sait que l'expérience acquise dans l'univers domestique n'a jamais été considérée en termes de valeur marchande, comment est-il possible de penser qu'un jour les femmes puissent fonctionner autrement que par le rattrapage puisqu'elles ont été considérées comme absentes des processus dits de production. Pour ces femmes, l'offre et la demande se mesureraient au rythme des naissances et leur pouvoir s'arrêterait au seuil de la porte.

Selon l'auteure, l'inégalité salariale trouve toute sa détermination dans les rapports entre les sexes. C'est donc à partir de valeurs attribuées aux rôles sociaux qu'on définit des normes qui déteignent éventuellement sur l'évaluation du travail. Comme le travail social des femmes en tant que mère, épouse et ménagère n'est ni évalué, ni rémunéré, il semble que cette absence de considération soit également appliquée sur le marché du travail.

Le danger c'est que cette différence entre les genres sociaux soit érigée en système. Il devient alors presque naturel ou allant de soi que chacun des sexes appartienne à un univers précis. L'univers social appartient aux hommes et l'univers domestique aux femmes. Ensuite, on joue avec les différences pour créer la complémentarité; quel beau mariage !

De la société traditionnelle à nos jours et selon les cultures, on a pu observer des univers sexuels distincts. On constate que la maternité a entraîné le plus souvent la polarisation des femmes autour de la sphère domestique. On a ainsi fait d'une nécessité biologique une commodité sur le plan de l'organisation sociale. Les femmes portent les enfants et s'en occupent. Elles détiennent un pouvoir informel, exercé dans la proximité et l'intimité de la sphère domestique. Les hommes se partagent la sphère publique : l'autorité y est formelle, légitime et officielle. Rogers (1975, cité en page 29) admet le pouvoir effectivement détenu par les femmes dans les sociétés paysannes, mais en spécifiant qu'il n'est orienté qu'à l'intérieur de la sphère domestique. Si elles en sortent, le prétendu pouvoir féminin aura quelque parenté avec l'anormalité et la sorcellerie.

L'avènement du capitalisme, loin de modifier la situation, « accentue la différenciation des sphères (et la dépendance des femmes) en reléguant la domesticité¹ dans l'univers non marchand; par ailleurs, il « libère » les individus des deux sexes de leur genre social en investissant une bonne partie de la production domestique et en constituant la possibilité – ou la nécessité – du travail salarié des femmes » (p. 30). Finalement l'accès des femmes à la sphère publique entretient les mêmes rapports entre les genres, fondés sur les mêmes valeurs transposées d'un univers à un autre. Plus ça change, plus c'est pareil.

En milieu hospitalier, « le couple médecin / infirmière est une reproduction sociale presque parfaite des genres traditionnels » (p. 58). Ce couple symbolise le modèle père/mère. L'un représente l'autorité, le pouvoir, la mobilité; l'autre la stabilité, la continuité, la disponibilité. L'un délègue dans le « cure », l'autre exécute dans le « care ».

Malgré les négociations du secteur public, ce serait un leurre de croire que les mesures incitatives à l'abolition de la discrimination dans les hôpitaux aient atteint toute leur plénitude. La vigilance, la comparaison des différentes structures occupationnelles prou-

¹ L'auteure veut sans doute parler de la production domestique.

vent la sexualisation des tâches et la discrimination salariale. L'auteure illustre la structure des salaires en ces termes : « Un survol général de la hiérarchie salariale nous indique que les emplois féminins ont tendance à être moins bien rémunérés que les emplois masculins et ce, de manière symétrique. Tout se passe comme si, pour chaque palier représentant un saut sensible dans la qualification (dans la hiérarchie) des univers féminin et masculin, on observait un décalage des salaires féminins par rapport aux salaires masculins dès que l'on met ces univers en présence. Si la hiérarchie salariale était une photo de famille représentant un escalier sur les marches duquel se tiennent successivement des couples de jumeaux de sexe différent, chaque fille se verrait dépassée d'une tête par son frère » (p. 81). Des tableaux comparatifs font la démonstration des différents indices de discrimination touchant tous les secteurs d'emploi.

Selon Gaucher, l'élimination de la discrimination passe par la reconnaissance de la différence sexuelle, par une évaluation plus adéquate des savoirs populaires féminins, par la reconnaissance de l'expérience féminine quand la femme intègre la sphère publique, par une réévaluation des valeurs rattachées au titre de l'emploi, par la déghettoïsation des secteurs à majorité féminine et masculine.

Le livre de Dominique Gaucher a le mérite de confirmer, avec preuves à l'appui, une situation déjà connue ou pressentie par quelques travailleuses de la santé. Si toutes en faisaient la lecture, les changements souhaités auraient peut-être moins le caractère utopique pour prendre les chemins d'une croisade ou d'une saine révolution, grandement souhaitable après une décennie vouée, semble-t-il, aux femmes.

Néanmoins, on aurait aimé retrouver dans l'analyse d'autres facteurs qui contribuent à maintenir les femmes dans un état de discrimination. L'engagement et la participation des femmes au mouvement syndical en milieu hospitalier sont relativement faibles. On pourrait vite conclure à un manque de solidarité, mais comment pourrait-il en être autrement lorsque la plupart d'entre elles travaillent à temps partiel ? Il est bien évident que sans une infrastructure bien établie (par exemple, des garderies dans ou près des milieux de travail et selon des horaires qui conviennent aux quarts de travail) les femmes qui désirent travailler à temps complet ne peuvent le faire. En outre, on n'a qu'à observer la conversion des postes à temps complet en postes à temps partiel, qui prétend répondre aux demandes des travailleuses. Mais ont-elles le choix entre un travail à temps partiel et pas de travail du tout ? Le temps partiel maintient les femmes à l'écart, justifie le salaire d'appoint, n'établit pas de permanence sur laquelle reposent la sécurité sociale, l'expérience et l'accumulation d'un capital financier. La réflexion que soumet Gaucher permet de comprendre d'où émerge la situation actuelle, mais les moyens proposés demeureront des vœux pieux sans une implication directe et concrète des femmes dans leur milieu de travail. Faut s'organiser pour ne pas se faire organiser. Mais qui en a cure ?

Colette Lachance
D.S.C.
Hôpital St-Sacrement - Québec